

Department of External Affairs



Ministère des Affaires extérieures

Canada

OTTAWA, le 8 février 1989

No. JLA-5022

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République française relatif à la promotion de projets de coproduction cinématographique, signé à Paris le 11 juillet 1983. Lors de la réunion de la commission mixte cinématographique tenue à Paris les 10 et 11 mars 1988, les représentants de nos deux pays ont jugé utile de modifier les dispositions de l'Accord. J'ai donc l'honneur, d'ordre de mon Gouvernement, de vous proposer les modifications suivantes:

Son Excellence Monsieur Philippe Husson
Ambassadeur de la République française
Ottawa.